

***Au Conseil communal
de et à
1424 Champagne***

Préavis municipal n° 40 (23)

Municipal responsable : J. Schaffner

Demande d'adoption du budget 2024
Entente intercommunale de la STEP de Champagne
Champagne, Grandson (hameau de Bru), Mauborget, Tévenon

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La Municipalité de Champagne soumet à votre approbation le budget de l'entente intercommunale pour l'épuration des eaux usées, selon les détails en annexe.

Les investissements sur la STEP restent minimums, malgré le nombre de pannes qui est en augmentation. Ceci, dans l'attente du raccordement à la régionalisation des eaux usées (AIERG). A contrario, le poste relatif à la participation aux frais de l'AIERG est en augmentation, résultat des premiers amortissements des ouvrages à l'aval de notre réseau.

Monsieur Jérôme Schaffner, Municipal, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

CONCLUSION

Au vu de ce qui précède, nous demandons au Conseil communal de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CHAMPAGNE,

- sur proposition de la Municipalité,
- ayant pris connaissance du préavis municipal n°40 (23),
- ouï le rapport de la Commission des finances,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide :

- **d'accepter** le budget 2024 de l'entente intercommunale de la STEP de Champagne tel que présenté.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 26 octobre 2023.

Tout en vous en remerciant d'avance, nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, nos salutations les meilleures.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE :

le syndic :



F. Gagnebin

la secrétaire :

L. Tor Hug

Annexes :

- Budget 2024
- Répartition entre les communes

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Budget 2024		Budget 2023		Compte 2022	
		Charges	Revenu	Charges	Revenu	Charges	Revenu
110	Administration	7'000	0	7'100	0	6'895.80	0.00
	Solde		7'000		7'100		6'895.80
3060	Frais vacation municipal + frais gestion	5'700		5'700		5'700.00	
3186	Primes assurances de tiers, choses et RC	1'300		1'400		1'195.80	
460	Réseau d'égouts	322'550	329'550	270'046	277'146	253'515.23	260'411.03
	Solde	7'000		7'100		6'895.80	
3010	Salaire employé communal	30'800		27'700		18'374.20	
3012	Remplaçant employé communal	0		0		3'687.50	
3030	Cotisation AVS	2'900		2'700		1'729.00	
3040	Caisse pension et prévoyance	2'100		1'900		1'249.40	
3050	Assurance maladie et accidents	780		850		486.10	
3123	Achat et consommation électricité + eau	33'000		30'700		22'995.40	
3132	Achat chlorure ferrique	9'000		9'000		8'916.37	
3140	Entretien STEP	15'000		12'000		9'599.38	
3144	Entretien collecteur et concentration	2'000		2'000		0.00	
3188	Elimination des boues + analyses	125'000		115'000		123'497.50	
3191	Taxe fédérale sur les eaux usées	19'500		19'500		19'215.00	
3223	Intérêts des dettes à moyen et long terme	1'097		0		0.00	
3310	Amortissements obligatoires	19'700		0		0.00	
3520	Participation frais AIERG (Projet régionalisation)	61'673		48'696		43'765.38	
4360.01	Retrocessions de la STRID sur boues		0		0		3'169.95
4520	Part des communes		329'550		277'146		257'241.08
	Charges totales	329'550		277'146		260'411.03	
	Revenus totaux		329'550		277'146		260'411.03

BUDGET STEP 2024 Répartition aux communes

Montant à répartir pour les communes **327 550,00**

sans frais de collecteur (voir dcpte ci après)

	Habitants au 31.12.2022 (base SCRIS)	Total HT	TVA 8,1 %	Total TTC
Grandson	70	10 494,00	850,00	11 344,00
Tévenon	864	129 521,00	10 491,20	140 012,20
+ plus-value	69	10 344,00	837,85	11 181,85
Mauborget	137	20 537,00	1 663,50	22 200,50
Champagne	1045	156 654,00	12 688,95	169 342,95
	2185	327 550,00	26 531,50	354 081,50

Pour Champagne : 1'079 habitants moins 29 habitants raccordés à la commune de Bonvillars et 5 habitants en raccordement privé.

Pour Tévenon : 871 habitants moins 7 habitants en raccordement privé.

Je reste volontiers à votre entière disposition pour d'éventuelles questions au sujet de ce décompte.

Bourse communale de Champagne

Nathalie Binggeli

BUDGET STEP 2024 Répartition aux communes

Montant à répartir pour les communes **2 000,00**

Frais collecteur de concentration sans Grandson

Montants à rajouter à celui de la page précédente pour les communes concernées

	Habitants au 31.12.2022 (base SCRIS)	Total	TVA 8,1 %	Total TTC
Tévenon	864	817,00	66,20	883,20
+ plus-value	69	65,00	5,25	70,25
Mauborget	137	130,00	10,50	140,50
Champagne	1045	988,00	80,05	1 068,05
	2115	2 000,00	162,00	2 162,00

Je reste volontiers à votre entière disposition pour d'éventuelles questions au sujet de ce décompte.

Bourse communale de Champagne

Nathalie Binggeli